

DISCOURS DU MAIRE

Présenté le 2 novembre 2015 à la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre.

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de maire de la municipalité de Lefebvre, il me fait plaisir de vous présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité et un résumé des réalisations pour l'année 2015 conformément à l'article 955 du Code Municipal.

Les états financiers déposés pour l'année 2014 indiquent des revenus et affectations de 1 127 737\$ et des charges et affectations de 1 066 593.\$ donc un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 61 144.\$, le surplus non affecté au 31 décembre 2014 est de 112 905.\$.

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

Les revenus et affectations enregistrés au 31 octobre 2015 sont de 1 174 343.\$ et les charges et affectations à la même date sont de 1 011 805.\$ pour un budget de 1 138 106.\$ en 2015.

Le salaire versé aux élus municipaux pour 2015 est de 6 000.19\$ pour le maire et de 1 661.63\$ pour chacun des conseillers. Les allocations de dépenses sont de 3 000.10\$ pour le maire et de 830.82\$ pour chacun des conseillers. Le maire reçoit une compensation pour sa participation comme maire à la MRC de Drummond soit un salaire de 2 025.60\$ et une allocation de dépenses de 915.00\$. Le conseiller représentant la municipalité à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François reçoit pour chaque réunion une rémunération de 40.\$, une allocation de dépenses de 20.\$ et un boni pour le kilométrage de 21.51\$.

Les citoyens peuvent obtenir auprès du bureau municipal, situé au 186, 10e rang, Lefebvre, aux heures ordinaires de bureau, une liste jointe en annexe indiquant tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil. Cette liste contient également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000.00\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse le montant applicable de 25 000.00\$.

Voici quelques-unes des réalisations de votre Conseil Municipal pour l'année 2015.

SERVICE INCENDIE:

L'entente avec la municipalité de Durham Sud demeure la même pour le service incendie. Les coûts d'opération du service incendie sont répartis au prorata de la population. Le service incendie a poursuivi les visites d'inspection préventives et de plan d'intervention incendie en 2015. Il y a environ 50 maisons qui seront visitées par année dans la municipalité.

CONTRAT CHEMIN D'HIVER:

Des soumissions publiques pour le déneigement des chemins ont été demandées en 2015 pour une période de trois ans. Nous sommes dans la première année du contrat pour les travaux de déneigement avec « Excavation Yergeau Enr. ». L'entretien du 10e rang est à la charge du Ministère des Transports.

VIDANGE SYSTÉMATIQUE DES FOSSES SEPTIQUES :

La vidange systématique des fosses septiques a été faite en 2015 pour les résidences permanentes et également pour les résidences saisonnières. Le contrat a été signé avec Vacuum DL pour une durée de 4 ans.

ÉCOLE

La fournaise de l'école a été changée au printemps 2015. Le stationnement a été agrandi et une nouvelle clôture a été installée.

ÉGLISE

Des travaux d'aménagement ont été faits dans l'église. Des nouvelles toilettes, une cuisine, un bureau et la bibliothèque ont été aménagés. Des rangements ont été ajoutés. Des travaux d'électricité, de plomberie, de ventilation et de renforcement de la structure ont aussi été faits.

CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François continuera d'effectuer la cueillette des déchets et de la récupération. Les collectes de déchets et de la récupération se font à toutes les 2 semaines.

Les collectes de matières organiques (compost) ont été intégrées en mai dernier et des bacs bruns ont été vendus à tous les propriétaires ayant une résidence dans la municipalité. Les collectes se font à toutes les semaines jusqu'au 4 novembre 2015. La dernière collecte avant l'hiver sera le 18 novembre 2015.

Les déchets et la récupération sont ramassés uniquement s'ils sont dans les bacs. Des frais de 61.\$ sont facturés pour la collecte d'un bac à déchets supplémentaire. Un calendrier est envoyé à chaque résidant par le biais du petit journal municipal publié à la fin de décembre et nous le retrouvons sur le site internet de la municipalité (www.mun-lefebvre.ca).

VOIRIE MUNICIPALE:

Voici une liste des travaux effectués:

- 1- Travaux de rechargement sur le 12^e rang, le 11^e rang Ouest (partie), le 9^e rang (partie), le 8^e rang (partie) et la route Caya (partie)
- 2- Nettoyage de fossé dans le 7^e rang et le 12^e rang
- 3- Sentier pour piétons le long du 10^e rang
- 4- Pulvérisation d'asphalte route Danby
- 5- Enlèvement de ponceau 7^e rang
- 6- Changement de ponceau rue Boyce intersection rue Desmarais
- 7- Entretien général des chemins: nivelage, abat-poussière, rapiéçage d'asphalte, fauchage d'herbe, coupage de branches, lignage de rue, etc.

La municipalité recevra pour l'année 2015 une subvention du député provincial du Comté de Johnson pour l'amélioration du réseau routier local au montant de 9 000.\$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS:

Voici la réalisation des investissements concernant le programme triennal d'immobilisations (exercices financiers 2015-2016-2017) :

Immeuble de l'église :

- Travaux de rénovation, d'aménagement, de mise aux normes du bâtiment et de chauffage

Immeuble de l'école :

- Remplacement de la fournaise à l'huile
- Agrandissement du stationnement et aménagement d'un sentier pour piétons

POUR 2016 ...

La municipalité prévoit continuer la réfection de la route O'Brien entre le 11^e rang Ouest et le 12^e rang et ces travaux seront financés par le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Le programme de voirie continuera d'avoir sa place au sein du Conseil municipal et d'autres réalisations seront effectuées en 2016.

Claude Bahl, maire